

**Sujet :** [INTERNET] COLLECTE DES DECHETS

**De :** Jean-Bernard de La Monneraye

**Date :** 19/04/2022 14:56

**Pour :** pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

Bonjour,

comme suite à votre consultation sur la mise en place d'une collecte des déchets limitée à une fois tous les 15 jours,

En tant qu'habitant en zone isolée, sur la commune de Villedieu le Château, je ne suis pas pour cette nouvelle

Organisation, prévue à compter du 1er octobre prochain.

En effet, nous avons des poubelles trop petites pour un ramassage trop peu fréquent et nous aurons des nuisances olfactives en période

De forte chaleur.

Si une telle décision devait être malgré tout, prise par le Préfet, j'espère que la taxe sur les ordures ménagères en tiendra compte, puisque le service sera nettement moindre

Et donc nous devrions être bénéficiaires d'une baisse du taux de cette taxe.

Avec mes meilleurs sentiments

JB de la Monneraye

Le Coudray- La Ribochère

41800. Villedieu le Château